

Charte du parent accompagnateur ou intervenant

Le rôle de l'accompagnateur

En tant qu'accompagnateur, je m'engage à accompagner un groupe d'enfants en sortie, ou à mener une activité, en respectant les consignes de l'enseignant. Il me fait confiance pour intervenir auprès des enfants du groupe qu'il m'a confié. L'enseignant reste à tout moment responsable des enfants.

Je m'engage à respecter les principes de l'école laïque publique.

J'ai une attitude positive et bienveillante envers les élèves, les adultes et le projet proposé par l'enseignant.

La sécurité du groupe

J'identifie mon groupe (prénom de chaque enfant) et je vérifie régulièrement le nombre d'enfants lors de chaque déplacement en m'assurant que le groupe est au complet.

Je ne me sépare pas du groupe dont j'ai la responsabilité, et je veille à ne jamais rester isolé avec un élève.

Je ne prends aucune initiative sans en informer l'enseignant.

Si un enfant outrepassé les règles, se blesse ou ne sent pas bien, j'en informe l'enseignant.

Je ne propose aucun aliment, ni à mon enfant, ni aux autres enfants (il peut y avoir des risques d'allergies alimentaires).

L'exemplarité

Mon attitude est la même avec tous les enfants du groupe (y compris si mon propre enfant en fait partie).

Mon langage et mon comportement sont exemplaires à l'égard de tous les enfants, sans exception.

Je ne fume pas en présence des élèves.

Je n'utilise mon téléphone portable qu'en cas d'urgence.

Je respecte les consignes ou les décisions de l'enseignant.

Le respect de la vie privée des enfants

Sauf accord de l'enseignant, je ne suis pas autorisé à photographier ou à filmer (respect du droit à l'image des enfants, comme des adultes - article 9 du code civil). Je garde confidentielle toute information ou tout incident qui aurait été porté à ma connaissance lors de la sortie ou de l'activité.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ces quelques recommandations et pour votre engagement et votre soutien.

coupon à retourner à l'école après l'avoir signé

Mme / M. parent de l'enfant
déclare avoir pris connaissance et m'engage à respecter la Charte du parent accompagnateur ou intervenant remise par l'enseignant de mon enfant.

Date :

Signature :